



Compte-rendu de la réunion des collectivités locales françaises intervenant en région de Mopti au Mali

Jeudi 26 juin 2008 à 14 heures
(Cités Unies France, 9 rue Christiani à Paris)

Présents : *(cf tableur ci-joint)*

Contexte :

La première réunion des acteurs de la coopération décentralisée intervenant en région de Mopti a eu lieu à l'initiative du Ministère des Affaires étrangères en 2005, avec la volonté d'établir des liens entre ces collectivités et qu'elles parviennent à mieux articuler leurs actions. Une seconde rencontre s'est tenue en 2006 à la Maison Internationale de Rennes, à l'initiative du Conseil Général d'Ille et Vilaine et de la Ville de Rennes, puis une troisième en 2007 en Essonne.

Le premier acquis de ces rencontres est d'avoir permis d'établir un répertoire recensant les actions menées par chacun. Ce répertoire, tenu par le CG d'Ille et Vilaine et actualisé récemment a été remis aux participants de cette réunion.

Un premier tour de table des participants a permis de préciser les zones et thématiques d'intervention de chaque collectivité présente et de dessiner les attentes vis-à-vis de ce groupe de travail.

Celles-ci permettent de dessiner deux axes de travail complémentaires et compatibles pour ce groupe informel :

- un lieu d'échange d'informations et d'expériences et de capitalisation : rédaction de fiches actions, transmissions d'informations pertinentes aux collectivités intervenant dans une zone ou un domaine précis
- un espace de mutualisation qui peut déboucher sur la proposition de projets en commun et la rédaction pluripartite de dossiers de financements (cette forme étant particulièrement encouragée par le MAE et l'UE)

Six thématiques communes d'intervention ont été discutées :

1. Etablissement de standards communs pour l'alimentation d'un Système d'Information Géographique au plan régional

Acteurs mobilisés :

Le partenariat Cg de l'Essonne Conseil de Cercle de Douentza est en train de mettre en place un SIG. Au niveau régional, la Région de Mopti développe une activité similaire. La Ville de Maurepas, de son côté, a formé un technicien SIG. La Région Centre va doter la Région de Mopti d'un SIG et a formé un agent à son utilisation.

Le besoin de capitaliser les données pertinentes concernant les infrastructures, les équipements, les services publics, les projets, se fait ressentir à toutes les échelles territoriales.

L'idée d'harmoniser ces différents outils et de mettre en place un SIG régional intégrant les données recueillies par l'ensemble des acteurs du territoire (en intégrant les services techniques déconcentrés) est proposée. Il est rappelé par les participants le caractère fastidieux de ce travail qui nécessite des ressources humaines compétentes. Un petit groupe de travail, piloté par le CG de l'Essonne doit se

mettre en place pour rédiger un projet dans l'optique du dépôt d'un dossier de financement devant le MAE (appel à projets 2009).

2/ Tourisme solidaire dans la région de Mopti

Acteurs mobilisés :

Le CG 35 travaille à la définition d'un schéma régional touristique. La région Centre forme des guides et prévoit de construire une Maison du Delta. Allonnes intervient dans une zone très touristique (Sangha/Pays Dogon) où il est difficile de recenser toutes les activités touristiques.

Il est proposé que l'ensemble des acteurs présents communiquent au CG 35 leurs interventions en matière touristique (Laure Barthe – 00.223.24.20.049 - laurebarthe@hotmail.fr ou Emilie Becouze 02.99.02.20.81 – emilie.becouzeg35.fr) et recensent les actions menées sur leur territoire de coopération et, le cas échéant, sur les autres territoires de la région par des associations locales (ex : projets de tourisme solidaire portés à Sangha et dans le cercle de Djenné par des associations essonniennes).

Il n'est pas envisagé pour l'instant de mener une activité commune à l'occasion du Forum International du Tourisme Solidaire qui doit se tenir en octobre à Bamako. Les collectivités s'informeront de leur présence éventuelle au FITS.

3/ Hydraulique villageoise en région de Mopti

Acteurs mobilisés :

La plupart des collectivités ont une activité dans le domaine hydraulique, en particulier le CG d'Ille et Vilaine (350 puits et forages réalisés depuis 1984). La Ville de Mulhouse travaille plus spécifiquement sur la question de l'assainissement et élabore un schéma local avec la commune de Sofara. La Ville de Maurepas travaille également sur l'assainissement.

Un programme hydraulique de l'AFD sur la 5^{ème} Région est en cours.

L'hydraulique reste une priorité du MAE et du gouvernement malien.

Pour les acteurs de la coopération décentralisée, il est important de disposer d'un recensement des points de forages et de pouvoir capitaliser l'existant (localisation, matériel utilisé, porteurs de projets, modes de gestion des forages, etc).

La réalisation d'une étude diagnostique et l'alimentation d'une base de donnée est envisagée sur ce point. Un formulaire destiné aux acteurs de l'eau (ONG, collectivités, associations villageoises) distribué dans les lieux publics (mairies, services techniques) permettrait de recueillir un certain nombre de données pertinentes.

Ce travail doit se faire en partenariat avec les services déconcentrés maliens compétents (ex : Direction de l'Hydraulique), qui sont actifs sur ce sujet mais manquent de moyens pour actualiser les données. Il peut aussi s'intégrer (dans des conditions à définir) au processus de préparation des nouveaux PDSEC des collectivités locales.

Le CG 35 propose de créer un petit groupe de travail sur ce thème dans la perspective du dépôt d'un dossier de financement devant le MAE (appel à projets 2009) : les collectivités intéressées sont appelées à se manifester auprès d'Emilie Becouze et se réuniront en septembre.

4/ Implantation d'un équipement de visioconférence à Mopti

Il n'y a pas d'équipement de visioconférence sur la Région de Mopti, outil qui serait utile aux acteurs locaux engagés dans des partenariats avec l'étranger (collectivités mais aussi ONG, établissements scolaires, etc.).

Pour les collectivités du réseau intervenant à une distance raisonnable de Mopti, un outil de visioconférence présente une utilité évidente. C'est moins le cas pour les collectivités plus éloignées de Mopti ou qui ne disposent pas d'un outil de visioconférence sur leur propre territoire.

Les conditions d'utilisation d'un tel outil par les partenaires locaux sont également à définir.

Ce point peut être rediscuté par le groupe sur proposition d'un devis et après consultation de la Région de Mopti pour vérifier s'il lui paraît utile de disposer d'un tel équipement dans ses locaux.

5/ Examen de projets d'importance régionale

Dans un contexte de baisse de certains financements institutionnels octroyés aux ONG, au profit de la coopération décentralisée, le CG de l'Essonne a été contacté par plusieurs ONG proposant leurs services pour des actions qui peuvent présenter un caractère régional (ex : équipement des hôpitaux en incinérateurs, campagnes de dépistage, de forage, etc.).

Cette logique un peu marchande est difficilement adaptable aux activités du groupe Mopti, pour diverses raisons :

- la plupart des collectivités françaises ne financent que des associations de leur territoire
- ces partenaires ne doivent pas être imposées aux collectivités maliennes
- les services proposés par ces ONG entrent dans le cadre d'appels d'offres et doivent être soumis à la concurrence

6/ Coopération culturelle

Plusieurs collectivités présentes ont été contactées par leurs partenaires à l'occasion de deux événements qui se sont tenus à Douentza : le Festival Ginna Dogon (février), les Journées culturelles régionales (mars).

S'il s'avère que les activités financées par les uns et les autres sont complémentaires, il convient toutefois d'avoir une idée un peu plus claire des activités culturelles organisées dans la région à l'initiative de l'Etat ou des collectivités locales.

Il serait en particulier utile de disposer d'une fiche détaillant le calendrier et les modes d'organisation des différents événements (des semaines locales aux biennales) afin de permettre à chaque collectivité de se déterminer sur le soutien qu'elle peut apporter.

A noter que l'Etat malien (à l'initiative du Président de la république) est en train de doter la ville de Douentza d'une grande salle de spectacle, sans équivalent dans la région, dont la gestion sera probablement confiée au Conseil de Cercle de Douentza.

Relevé de décisions :

- **deux axes de travail pour le groupe** : 1/échange d'info/capitalisation, 2/ travail en petits groupes pour la mise en place de projets communs et la recherche de financements
- **deux groupes mis en place** : SIG (pilotage CG Essonne), hydraulique villageoise (CG35), réunions prévues en septembre. Autres groupes envisagés : sécurité alimentaire, éducation
- **mutualisation nécessaire des ressources humaines**, possibilité de recruter des stagiaires sur des projets communs (la présence de 7 permanents du partenariat CG35/région de Mopti peut être un atout)
- **informations à transmettre** :
 - projets touristiques (au CG 35)
 - calendrier des prochaines missions, en France et au Mali (volontaire à trouver pour créer et actualiser ce document)
- **documents/études à réaliser** (pas de référent désigné sur ces points)
 - fiche de synthèse sur les projets et événements culturels
 - étude sur la visioconférence (devis, consultation de la Région)
- **fréquence des réunions** : le calage sur le calendrier du groupe Mali de CUF est une bonne opportunité (si CUF en est d'accord) mais un rythme de deux réunions par an peut s'avérer plus efficace.

Maurepas propose d'accueillir la prochaine réunion du groupe en octobre (date à définir)